



La lettre d'information de la vie communale Juillet 2022 N°75



Éditorial :

Cette année, le mois de juin fut marqué par les élections législatives. De mon point de vue, c'est par le biais de leur bulletin de vote que les électrices et les électeurs ont exprimé leur grogne. L'absence d'un cap politique clair, la baisse de notre pouvoir d'achat, l'éloignement des députés de leur territoire, la multiplication des nouvelles règles et des lois, en résumé, tout ce qui peut toucher à la vie de nos concitoyennes et de nos concitoyens, furent la cause de cette expression traduite dans les urnes qui, par ailleurs, aura marqué ces élections d'un taux d'abstention inédit.

De surcroît, le choix du calendrier ne fut pas idéal, en plaçant le second tour le dimanche de la Fête des Pères. Pour autant, nous avons pu compter sur les membres de notre conseil municipal, sur le personnel communal, ainsi que sur quelques habitants du village qui n'ont pas hésité à prêter main forte afin d'organiser la tenue du bureau de vote dans de bonnes conditions. Je tiens, au travers de cet édito, à les remercier tout particulièrement, pour tout le temps qu'il ont pu consacrer à cet exercice de la démocratie.

Au final, à l'issue du second tour, c'est Madame Louise MOREL qui est arrivée en tête dans notre circonscription, et à qui je souhaite une pleine réussite dans cette nouvelle fonction.

Par ailleurs, comme à l'accoutumée, nous devons faire preuve de sérénité et de réflexion pour concrétiser nos projets d'investissement. Il va sans dire qu'avec cette considérable augmentation du coût des matières premières ainsi que de l'énergie, nos finances communales seront fortement impactées.

Néanmoins, nous devons garder confiance en l'avenir et espérer que les prochains mois verront s'alléger toutes ces contraintes qui pèsent lourdement sur notre vie sociale et économique.

L'été demeure la saison la plus propice aux rencontres, aux échanges, ainsi qu'à la convivialité. C'est aussi la période où un certain nombre de manifestations vont à nouveau être organisées par les associations locales, ceci après deux années entachées de contraintes liées à la COVID-19.

Aussi, en attendant de vous retrouver pour passer d'agréables moments, je vous souhaite de très belles vacances assorties d'un repos bien mérité. Très bel été à toutes et à tous.

Votre maire,
Guy ERNST

Informations pratiques

➤ Horaires d'ouverture du secrétariat de Mairie.

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public lundi, mercredi et vendredi de 8 heures 30 à 12 heures et de 13 heures à 16 heures 30. Un message peut être laissé au 03.88.50.00.13, par mail (mairie@heiligenberg.fr) ou par courrier à déposer dans la boîte aux lettres située au portail rue du Château. Il sera traité dès réouverture du secrétariat au public. Du fait des conditions de pandémie qui perdurent, le guichet mis en place à la fenêtre de la cour continue de fonctionner. **Cette année, le secrétariat de maire sera fermé le 15 juillet ainsi que du 1er au 15 août.**



➤ Horaires d'ouverture de l'agence postale communale.



Les horaires d'ouverture sont les suivants : lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 13h 30 à 16h – mercredi : de 9 heures à 11 heures - samedi : de 8 heures à 10 heures. **La poste sera fermée les 29 et 30 juillet, ainsi que du 18 au 31 août 2022. Durant ces périodes (hormis les samedis), les colis et autres recommandés en instance pourront être récupérés en s'adressant au secrétariat de mairie tous les après-midi.**

➤ Accueil périscolaire.



Le périscolaire de Heiligenberg garde les enfants aux horaires suivants : **lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h à 8h, à midi de 11h 30 à 13h 30, avec fourniture de repas, et le soir de 16h à 18h 30.** Il est fermé pendant les vacances scolaires. Rappelons que, pour pouvoir être accueilli, chaque enfant doit être inscrit au préalable et les réservations doivent avoir été faites la semaine précédente (renseignements à la mairie ou sur www.heiligenberg.fr).



Nous précisons que dans le cadre de la rentrée de septembre, il est nécessaire de déposer un dossier d'inscription, même pour les enfants déjà inscrits. En effet, cela permet au secrétariat de mairie de vérifier qu'aucune modification n'est intervenue depuis la précédente inscription (modification de coordonnées, ou comme cela peut malheureusement arriver parfois apparition d'une allergie).

➤ Ouverture de la déchetterie végétale.

La déchetterie pour les végétaux restera ouverte durant l'été. Les horaires sont toujours le samedi matin, de 10h à 12h. Seuls les habitants de Heiligenberg peuvent y déposer leurs déchets ligneux (tonte et taille) à l'exception de tout autre déchet qui doit être transporté dans un des centres de collecte du Select'om. **A cause des mesures de distanciation, seuls trois véhicules à la fois peuvent stationner dans l'espace de la déchetterie.** Nous remercions ici tous les usagers qui, unanimement, respectent ces dispositions et permettent ainsi à tous de continuer à bénéficier de ce service.



➤ Service communal d'alerte et d'information



Nous rappelons aux Habitants de HEILIGENBERG que, dans la mesure du possible, nous essayons de les informer de toutes perturbations qui pourraient advenir dans leur quotidien (route barrée, coupures d'eau, etc). Pour cela, la commune peut distribuer des flyers, mettre des annonces sur notre site internet et notre page Facebook, ou envoyer des mails ou des SMS selon l'urgence de l'information. Pour cette dernière option, il est nécessaire pour les personnes intéressées de s'inscrire sur notre site (page d'accueil – encart « actualités »).

De même, des alertes météorologiques diffusées par la météorologie nationale invitent la population à prendre ses précautions en prévision des risques liés aux conditions climatiques. Ces alertes de niveau orange ou rouge, lorsqu'elles concernent directement notre commune, sont annoncées par la sirène installée sur le toit

de l'école communale. La nature de ce risque est alors affiché en mairie dans le panneau d'affichage extérieur où nous vous invitons à en prendre connaissance. Ces alertes peuvent aussi vous être communiquées par SMS à partir du service d'alerte communale. Il est toutefois nécessaire aux personnes désirant en bénéficier de s'inscrire sur le site internet de la commune.

➤ Applications utiles pour les vacances :

Pour tous ceux qui auront la chance de partir en vacances, nous vous rappelons l'existence de l'application « PanneauPocket » de la gendarmerie de MOLSHEIM. Cette dernière couvre notamment l'opération « Tranquillité Vacances » permettant de s'inscrire auprès de la gendarmerie pour bénéficier d'une surveillance régulière des gendarmes venant constater, au cours d'une ronde, que votre domicile n'a reçu aucune visite de cambrioleurs.



Vie civique



Nous nous permettons dans cette rubrique de faire un petit rappel à nos concitoyens de quelques mesures de précautions ainsi que de quelques règles de bien-vivre en société qui, si elles sont appliquées par tout un chacun, devrait nous permettre de pouvoir pleinement apprécier les plaisirs de la période estivale.

➤ En cas de canicule.

Pensez à vous prémunir du soleil, à vous hydrater le plus possible (de l'eau, et non de l'alcool!), à vous rafraîchir, à rester à l'ombre et à éviter toutes activités intenses. Pensez aussi à prendre des nouvelles de vos proches et de vos voisins.

Les fortes chaleurs peuvent causer maux de tête, crampes et nausées.



Rappelons qu'il existe en mairie un registre des personnes à risques dans lequel les personnes âgées peuvent s'inscrire.



➤ Attention également aux feux.

Très vite avec les fortes chaleurs, la végétation se dessèche et devient facilement inflammable. Attention donc à un barbecue mal maîtrisé qui peut provoquer des dégâts par le feu. Rappelons aussi que les feux en forêt et le brûlage des déchets à l'air libre sont formellement interdits.

➤ Désherbage des trottoirs et des abords



des propriétés.

Nous rappelons que chaque riverain est tenu de balayer et de désherber la rue tout au long de l'emprise de sa propriété. Cette obligation concerne aussi l'élagage des arbres ou arbustes qui débordent sur la voie publique. **Un arrêté municipal, daté du 26 mars 2021, réglementant cette pratique, est consultable in extenso sur notre site internet. Nous vous prions de bien vouloir le respecter.**



➤ Stationnement des conteneurs d'ordures ménagères.

Il a été constaté à plusieurs endroits du village, la persistance d'une présence prolongée de poubelles laissées sur le trottoir par certains habitants. Nous rappelons, comme nous l'avons déjà fait lors d'une précédente édition, que cette

présence peut gêner la circulation des piétons lorsque la poubelle est laissée sur le trottoir, voir la circulation des véhicules lorsque le conteneur à ordures ménagères est abandonné sur la route. Il nous semble donc opportun de rappeler encore une fois que « *sur l'ensemble du village, les habitants devront sortir leur poubelle à partir de 18h la veille du jour de ramassage. Tous les conteneurs devront par ailleurs être enlevés de la voirie publique dans les meilleurs délais après la collecte, au plus tard le jour de la collecte, à 20h* » (article 4 de l'arrêté municipal du 4 juillet 2016).

Nous vous signalons également pour information que « *la durée de présence excessive d'un conteneur sur la voie publique est assimilée à un abandon de déchets sur la voie publique est passible d'une amende* » (article 6 de l'arrêté municipal du 4 juillet 2016).

➤ Utilisation des tondeuses et autres manifestations bruyantes.

Nous rappelons également les termes de l'article 4 de l'arrêté municipal du 2 mai 2016 relatif à la lutte contre le bruit du voisinage: « *Les activités de loisirs exercées par des particuliers à l'aide d'outils, appareils ou instruments tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ne devront pas porter atteinte à la tranquillité du voisinage, par la durée, la répétition ou l'intensité du bruit occasionné et ne pourront être pratiquées que les jours ou horaires suivants: du lundi au vendredi inclus de 7h à 12h et de 13h à 19h, le samedi de 7h à 12h et de 13h à 18h, le dimanche et jour férié de 10h à 11h.*»

Cet arrêté respecte les moments où chacun aspire au calme, notamment pendant le repas de midi, les soirées, ou le dimanche après-midi. Il dégage aussi suffisamment de plages horaires pour laisser à chacun la possibilité d'entretenir sa propriété.

Par ailleurs, les autres manifestations bruyantes, telles que l'écoute de musique à un volume manifestement exagéré, et à des heures indues, peuvent tomber sous le coup de la Loi.

Pour prendre connaissance de l'arrêté complet, rendez-vous sur le site internet de la commune (www.heiligenberg.fr).

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui respectent la réglementation précitée relative à l'entretien des abords des propriétés, du brûlage des déchets végétaux, du stationnement des conteneurs d'ordures ménagères, et de l'utilisation des tondeuses et autres engins bruyants.

Malgré nos nombreux rappels, dans les différents bulletins communaux, de fréquents manquements sont malheureusement toujours encore constatés. Nous en appelons donc au civisme de l'ensemble de la population et comptons sur votre aide pour mettre en application toutes ces mesures qui visent à améliorer le bien-vivre ensemble.

La page communale

➤ Cérémonie du 8 mai 2022.

Le soleil était de la partie en ce 8 mai 2022, alors de la commémoration marquant la fin de la 2nd Guerre Mondiale. En cette agréable matinée de printemps, il pouvait sans doute être difficile de ressentir toute l'horreur des atrocités qui ont eu lieu durant ce second conflit planétaire.

M. Guy ERNST, Maire de HEILIGENBERG, a notamment rappelé le sort particulier de l'Alsace et des Malgré-nous durant ces années noires.

Il a également évoqué la guerre qui se déroule actuellement aux portes de l'Europe, en Ukraine, et qui fait si tristement écho à l'évocation du conflit de 1939-1945.



**BRUITS
de voisinage**

**Tous responsables
Tous concernés**

Car si certains se souviennent pour ne plus le revivre, (et nous remercions ici chaleureusement les enfants de l'école de HEILIGENBERG qui n'ont pas hésité à prendre une partie de leur temps de classe verte pour s'entraîner à participer à cette cérémonie et à la rehausser de leur présence), d'autres se souviennent pour servir d'excuses à leurs propres exactions. Ainsi en est-il du président de la Russie, M. POUTINE, se réfère aux combats de la 2nd Guerre Mondiale pour justifier les affrontements actuels en empruntant des raccourcis malvenus.



➤ Élections : une leçon de civisme.



Les dernières élections s'étant déroulées au 1^{er} semestre 2022 qui visaient à choisir notre Président de la République et nos députés, ont surtout montré la désaffection grandissante d'une importante partie de la population envers ceux qui nous gouvernent. Ainsi, que ce soit pour les élections présidentielles ou législatives, un très fort taux d'abstention a détourné bon nombre d'électeurs des urnes. Dépit, désillusions, désintérêt, les raisons sont nombreuses qui ont poussées nos concitoyens sur le chemin de l'abstention.

Toutefois, si beaucoup dans l'intimité de leur conscience ne croient plus en l'utilité des élections (momentanément nous l'espérons), d'autres continuent avec constance, voir acharnement, à remplir le devoir d'électeur. Aussi, qu'il nous soit permis de féliciter M. Valentin JAKOBI, l'un de doyens de notre village et doyen des électeurs s'étant rendu aux urnes, qui à 91 ans, n'a pas manqué de déposer son bulletin de vote. Si la valeur n'attend pas le nombre des années, c'est la constance du nombre des années qui donne sa valeur à toute chose.

Tous nos remerciements à M. JAKOBI et à tous ceux qui, malgré les difficultés du quotidien, font vivre la démocratie qui est l'une des rares choses en ce bas monde à se casser si on ne s'en sert pas.

➤ Cérémonie du 14 juillet 2022.

La cérémonie à l'occasion de la Fête Nationale du 14 Juillet aura lieu cette année jeudi 14 juillet à **10 heures 30** avec le programme suivant:

- **10 heures 30:** Dépôt de gerbe au Monument aux Morts et discours ;
- Remise des récompenses aux jeunes diplômés du village et aux lauréats des concours ;
- Verre de l'amitié.

Toute la population est cordialement invitée à participer à cette cérémonie commémorative.



Le Maire Guy ERNST et les membres du Conseil Municipal invitent également les enfants et les jeunes du village à participer aux cérémonies de la Fête Nationale. En ce jour, les collégiens, lycéens et étudiants ayant réussi leurs examens seront mis à l'honneur. A cet effet, la municipalité leur remettra un cadeau. Dans le respect de la tradition, les enfants des écoles qui seront présents à la cérémonie recevront le traditionnel chocolat de la Commune.

Nous lançons un appel à signalement des jeunes diplômés concernés : qu'eux-mêmes ou leurs parents se signalent dès qu'ils auront confirmation de l'obtention de leur diplôme à la Mairie par téléphone au 03.88.50.00.13 avant le 13 juillet à 16H30, ou par un courrier déposé dans la boîte aux lettres, ou par courriel

à l'adresse de la mairie (mairie@heiligenberg.fr). Veuillez confirmer par la même occasion votre présence à cette cérémonie.



➤ **Toutes nos félicitations à Maxime DELEVACQUE, champion de France d'escrime.**

Samedi 4 juin avaient lieu au Havre les championnats de France d'épée des Moins de 17 ans. Maxime DELEVACQUE, jeune épéiste M15 surclassé (Moins de 15 ans), sélectionné en N2 parmi 115 des meilleurs escrimeurs français, a su s'imposer 15-10 lors de la finale.

Ça y est, il peut se dire être à la hauteur de son héros : Zorro !

Fan dès la 1ère heure, Maxime DELEVACQUE a commencé l'escrime à l'âge de 4 ans. Il se prend vite au jeu de la compétition et Maître Stéphane Huerto du CE2M (Cercle d'Escrime Molsheim Mutzig) lui enseigne les fondamentaux dans cette discipline.

« Dans les « petites catégories » (M9 / M11 / M13), j'ai eu l'occasion de faire de nombreux résultats et de prendre goût aux podiums. En atteignant la catégorie M15 (Moins de 15 ans), j'ai vite pris

conscience que je devais renforcer ma dynamique d'entraînement. »

En septembre 2020 Maxime rejoint l'équipe Passe Avant et plus précisément le Maître d'armes Mathieu SISSLER, spécialisé dans l'escrime de compétition à niveau international.

« Avec Mathieu, j'ai intégré une réelle démarche de performance sportive en disposant d'un entraînement complet (technique, stratégique, physique et mental). Cette décision a fortement modifié mon approche de l'entraînement : j'ai un programme de préparation physique, un coaching personnalisé en compétition, un suivi régulier de mes entraînements, un calendrier particulièrement dense de compétitions en France ou à l'étranger, et de nombreux stages avec des tireurs de très bon niveau. »

Les résultats n'ont pas tardé à arriver :

- un titre de Champion Grand Est M17 en juin 2021 (alors qu'il n'est que M15 1^{ère} année),
- une sélection aux Championnats de France M17 en juin 2021
- une sélection à la Coupe du Monde de Grenoble M17 en novembre 2021,
- une sélection à tous les circuits nationaux élite M17 de la saison 2021-2022,
- un titre de Champion de Lorraine M15 en février 2022,
- un titre de Champion Grand Est M15 en mai 2022,
- suivi d'un nouveau titre de Champion Grand Est M17 en mai 2022

Notre jeune Heiligenbergeois part donc au Havre avec pour objectif d'intégrer le top 8. Les matchs s'enchaînent et Maxime reste très solide.

« Quand je me suis retrouvé en Quarts de Finale, Mathieu m'a dit qu'il me sentait pleinement capable de gagner la compétition... alors j'y ai cru, je me suis donné à fond. Je suis resté hyper concentré jusqu'à la dernière touche de ces championnats de France ».

Au bout de 6 matches de poules en 5 touches et 7 matches éliminatoires en 15 touches, notre jeune escrimeur de 15 ans remporte le Graal ! Il remporte la finale 15-10 !

Son nouvel objectif aujourd'hui, figuré parmi les sélectionnés français pour la coupe d'Europe M17.



« Jusqu'à il y a encore 2 ans, l'idée d'une sélection en équipe de France pour des compétitions internationales n'était qu'un rêve.

Aujourd'hui, je sais que je suis capable de prétendre à des sélections internationales : mon rêve est devenu un objectif. Et je vais tout faire pour qu'il se concrétise ! »

PS : Ce projet impliquant de nombreux déplacements en France et à l'étranger, il vous est possible de le soutenir financièrement en faisant un DON de mécénat à l'association PASSE AVANT ESCRIME par chèque ou via le lien suivant : <https://www.helloasso.com/associations/passe-avant-escrime/formulaires/1>

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter ses parents, 37 rue du berger.

➤ Point sur l'Antenne-Relais.

Depuis le mois de mai, de nombreux habitants de HEILIGENBERG et des alentours sont impactés par des problèmes de réseaux, qu'ils soient hertziens pour la TNT, ou concernent Internet ou les téléphone portables. Beaucoup d'informations et de rumeurs ont circulé depuis, et il nous a semblé utile de faire le point. Nous précisons que les informations suivantes ne sont pas des interprétations de la part de la commune mais des faits.

Ainsi, les problèmes de réseaux ont certes débutés suite à un démontage de l'antenne-relais et la mise en place d'une antenne-relais mobile, résultant d'un changement de locataire. Toutefois, ce changement de locataire et les problèmes liés au démontage de l'antenne-relais sont deux choses différentes. La 1ère n'a jamais eu pour corollaire automatique la 2nde.



Tout d'abord nous nous permettons un petit rappel des faits concernant le changement de locataire. TDF, l'ancien locataire, a longtemps joui d'un monopole national dans le domaine de la diffusion des réseaux de télécommunication. Il ne s'agissait, au moment de l'installation de l'antenne, que de diffuser quelques chaînes de télévisions nationales. De fait, devant l'absence de concurrence, la simplicité des enjeux, et la méconnaissance des élus des différentes communes sur le sujet (notamment lié à cette situation de monopole), et durant de nombreuses années, TDF a payé un loyer annuel fort peu élevé à notre commune (environ 2000 € par an ces derniers temps).

Toutefois, à cause du boom des télécommunications et son pendant, la multiplication des acteurs du secteur (les « Towerco »), il est apparu que les enjeux étaient aujourd'hui tout autre et que peut-être, le loyer perçut par la commune ne reflétait plus l'importance du marché.

Aussi, la commune a fait estimer la valeur de l'emplacement de l'antenne par un expert indépendant (car nous rappelons que la commune loue seulement l'emplacement où se situe l'antenne-relais, et n'a aucun rôle ni aucune prérogative sur la façon dont l'infrastructure est utilisée). Il est apparu qu'au vu du nombre d'opérateurs hébergés, un loyer compris entre 30 000 et 40 000 € ne serait pas usurpé.

Entre temps, la commune a été contacté par une towerco concurrente (celle-ci l'ayant contacté d'elle-même, la commune n'ayant entrepris aucune démarche de recherche de concurrents à TDF). Des négociations ont donc pu débuter avec cet autre locataire potentiel qui a proposé un loyer annuel final de 35 000 €, soit 17,5 fois le loyer actuel. Une telle augmentation méritait donc réflexion.

La négociation a duré plus d'un an et durant toute celle-ci et ceci jusqu'au vote du conseil de changer de locataire, TDF n'a jamais souhaité proposer autant, refusant tout d'abord de négocier, puis ne proposant jamais plus de la moitié du montant de son concurrent, soit 13 000€.

Concernant la situation qui a résulté du changement de locataire, nous précisons qu'elle n'est pas due à cette modification de locataire, qui auraient pu se passer de la manière plus concertée, mais à cause des choix de TDF : en effet, TDF a tout d'abord refusé le rachat de l'antenne par le nouveau locataire qui proposait une somme de 60 000€ (prix du marché au vu de l'âge de l'infrastructure). Cette possibilité de rachat de l'antenne était pourtant clairement stipulée dans le contrat signé en 1997 par la commune avec TDF. Cette société avait signifié son refus en argumentant que cette infrastructure allait être redéployé ailleurs, ce qui est faux car des élus ont constaté de visu que ce matériel s'est purement et simplement retrouvé chez un ferrailleur.

En outre, TDF a démonté l'antenne de manière illégale car sans autorisation. Si cette société a bien déposé une demande de permis de démolir, elle a démonté l'antenne dans la foulée, sans attendre la décision qui au regard du délai d'instruction devait être prononcé mi-juin. Elle a été démonté unilatéralement, sans concertation d'aucune sorte. A cette occasion et afin d'éviter les zones blanches, il lui aurait été expressément signifié de prévoir une antenne provisoire capable de poursuivre l'offre de TOUS les services actuels (télévision, téléphonie, internet).

De plus TDF a installé une antenne provisoire sans autorisation, aucune déclaration préalable n'ayant été déposée avant cette mise en place. Si TDF a bien informé (la veille) la commune de cette migration des réseaux, de l'ancienne antenne vers la nouvelle, il ne signalait dans ce message que de potentiels désagréments mineurs au niveau de la TNT. A aucun moment il n'a été signalé de perturbations sur les réseaux internet et téléphoniques.

TDF a également manqué à ses obligations car son bail courait jusqu'au 22 mai 2022. il a donc interrompu son offre de services presque un mois avant la fin de ses obligations légales.

Nous sommes conscients des difficultés et des désagréments induits par cette situation, et que plutôt qu'un récapitulatif des événements, vous auriez souhaitez une date de complet rétablissement des services. Il est également reproché à la commune de ne pas avoir réagit assez vite. Nous nous permettons juste de signaler que si TDF a pu prendre tout le monde de court (y compris les opérateurs qui à priori n'avaient pas été informés par TDF du démontage), c'est que cette société n'a pas respecté toutes les procédures réglementaires. Or, ce n'est pas parce l'une des partie agit de cette manière que cela autorise l'autre à agir pareillement. La commune essaye de réagir en respectant les procédures administratives en vigueur en de pareils cas (tout en sachant comme nous l'avons déjà signalé plus avant dans cet article, que la commune n'a aucune prérogative dans la gestion du réseau de télécommunications). Malheureusement, le temps administratif est toujours plus long que celui de la vie courante.

VALOCIME, le nouveau locataire, fait tout son possible pour que soit mise en place une nouvelle antenne, tout en sachant qu'outre le délai de fabrication d'une telle structure, la période est à la raréfaction de matériaux. Les travaux préparatoires à la mise en place de l'antenne ont toutefois débutés début juillet. Nous tenterons toutefois de vous informer de toutes avancées sûres et significatives sur ce dossier.

➤ **Que la lumière soit ... mais pas à ce prix-là.**

Épidémie de COVID, guerre en UKRAINE, libéralisation des marchés de l'énergie, ont contribué ces dernières années à une forte augmentation d'à peu près tout : matières premières, produits alimentaire, et bien entendu les différentes énergies (fioul, électricité, gaz).

Si la commune n'est pas impacté par l'augmentation du prix du blé par exemple, puisque le seul pain à notre disposition est celui que nous avons sur la planche pour tenter de gérer au mieux le village, l'équipe municipale doit toutefois, comme tout un chacun, réfléchir à une meilleure utilisation de l'énergie consommée que suppose le fonctionnement municipal.



Pour rappel, la commune avait mis en place en 2019 d'ampoules LED dans tout le village, ce qui a permis à l'époque de diviser la facture de l'éclairage public par deux, économie malheureusement annulée aujourd'hui puisque le prix a entre temps doublé (ceci dit, si nous ne l'avions pas fait, la facture serait encore une fois doublée).

De plus, outre l'augmentation du prix de l'électricité en temps que telle et l'enjeu écologique de consommer moins, la situation tendue de l'approvisionnement énergétique à cause du contexte internationale est également préoccupante. Les acteurs du secteur ont ainsi tout récemment alerté d'un risque de pénurie cet hiver en cas de grand froid, et préconisant que chacun économise l'énergie autant que faire se peut dès à présent, pour préserver une consommation suffisante jusqu'au printemps prochain.

Ainsi pour toutes ces raisons dont chacune serait suffisante par elle-même, la commune de HEILIGENBERG a décidé de prendre sa part et de fait, afin de faire baisser sa consommation électrique, va procéder, à titre d'expérimentation, à l'extinction de l'éclairage nocturne durant une partie de la nuit, comme cela se fait déjà dans de nombreuses communes environnantes.

A partir du 20 juillet, et ce jusqu'au 20 octobre, les lampadaires seront donc éteints de 23H30 à 4H30. A l'issue de cette phase de test, la situation sera examinée au regard des économies rencontrées, et des éventuels inconvénients que ce procédé aura généré. Le conseil municipal décidera ensuite d'avaliser cette extinction de l'éclairage nocturne ou non.

La page intercommunale

Information de l'Office de Tourisme intercommunal

L'Office de Tourisme de la Région de Molsheim-Mutzig vous propose un été 2022 plein de découvertes ! Le programme des manifestations estivales est consultable sur le site internet de la commune. Mais vous pouvez également vous rendre directement sur le site de l'Office du Tourisme de la COMCOM pour prendre connaissance des manifestations se déroulant sur le secteur.

LES VISITES DE L'ÉTÉ DE L'OFFICE DE TOURISME !

| | |
|---|---|
| <p>SAVEZ-VOUS CULTIVER LE SAFRAN D'ALSACE ? Présentation du crocus sativus, séance de jardinage, dégustation de produits à base de safran et repartez avec 20 bulbes à planter chez vous !</p> <p style="text-align: right;">23 €</p> <p>LES VENDREDIS DE JUILLET & AOÛT DE 17H À 19H ET LES DIMANCHES DE 9H30 À 11H30</p> | <p>EN BAVEZ-VOUS POUR DACHSTEIN ? Connaissez vous vraiment les secrets et les recoins de Dachstein ? Et l'héliculture, ça vous connaît ? Les plus téméraires tenteront l'expérience de la dégustation ...</p> <p style="text-align: right;">8 €</p> <p>LE 29 JUILLET & LE 19 AOÛT DE 17H À 19H30</p> |
| <p>LE MUSÉE DE LA CHARTREUSE DE MOLSHEIM Partez à la tombée de la nuit à la découverte de la Chartreuse, son cloître, ses jardins et ses cellules monacales...</p> <p>LE 26 JUILLET, LE 9 AOÛT & LE 23 AOÛT À 21H</p> | <p>L'ÉGLISE DES JÉSUITES DE MOLSHEIM Considérée comme l'une des plus vastes églises d'Alsace, elle étonne par ses dimensions et sa clarté.</p> <p>LE 21 JUILLET, LE 4 AOÛT & LE 18 AOÛT À 21H</p> |
| <p>L'ABBATIALE ST CYRIACQUE D'ALTORF & SES JARDINS Deux styles de construction se mélangent (baroque & roman) pour donner vie à cette somptueuse abbatale. La magie des jardins monastiques vous séduira également.</p> <p>LE 27 JUILLET & LE 10 AOÛT À 17H</p> | <p>LE SENTIER DES BORNES D'ALTORF Partez en balade commentée entre forêt, champs et village, à la découverte des bornes anciennes (du 16e au 18e siècles). Le circuit de 6 km est idéal pour une balade en famille !</p> <p>LE 13 JUILLET & LE 17 AOÛT À 9H30</p> |
| <p>L'ÉGLISE DU DOMPETER À AVOLSHEIM La plus ancienne église d'Alsace vous offre un voyage historique et architectural à l'époque du Moyen-Age !</p> <p>LE 16 AOÛT À 17H</p> | <p>L'ÉGLISE ST MAURICE & SYNAGOGUE DE MUTZIG Du plus haut clocher de la Vallée de la Bruche (75 mètres) à la plus ancienne synagogue d'Alsace, le guide vous fera découvrir les curiosités de Mutzig !</p> <p>LE 25 JUILLET À 17H</p> |
| <p>LA COLLÉGIALE DE NIEDERHASLACH Véritable petite cathédrale de l'art gothique, la magnifique collégiale abrite une pièce rare : un saint Sépulchre monumental complet.</p> <p style="text-align: right;">LE 29 JUILLET & LE 12 AOÛT À 17H</p> | |

Toutes les visites commentées proposées ci-dessus sont **gratuites, sur inscription**, dans la limite des places disponibles.

Inscription à l'accueil de l'Office de Tourisme, par **téléphone** au 03 88 38 11 61, par **mail** infos@ot-molsheim-mutzig.com ou sur le **site internet** www.ot-molsheim-mutzig.com

La page des travaux

➤ Sciage.

Nous avons déjà relaté dans nos précédentes éditions les ravages du scolyte et l'épineuse question du devenir des arbres touchés par ce fléau. Afin d'utiliser le bois avant son stade de décrépitude, des coupes sanitaires ont donc dû être réalisées par cruelle nécessité, tant il est vrai que la commune de Heiligenberg n'a jamais coupé plus qu'il n'en fallait. C'est ainsi que plusieurs mètres cube de résineux situés sur le massif du HOELZEL ont été coupés cet hiver.

Restait la question du devenir des arbres abattus. Heureusement, bien que touché, un arbre scolyté garde ses propriétés de matériau de construction s'il est récolté à temps, comme c'était le cas ici. La pléthore d'offre de bois ayant fait chuter les prix, le vendre n'offrait pas un avantage considérable. Le conseil municipal a donc décidé de revaloriser ce bois en l'utilisant pour construire un abri à proximité du City stade afin que ses usagers, ou les promeneurs de passage, puissent y souffler et se protéger des ondées inopinées.



C'est ainsi que durant toute la dernière semaine du mois d'Avril, la commune a fait appel aux services d'une scierie mobile, qui, aidée des agents techniques, des adjoints et de quelques habitants du village venus prêter main forte, ont débité les troncs en planches, en madriers et autres poutres, propres à servir de matériaux de construction pour ce futur abri, dont l'édification débutera prochainement, ceci une fois les autorisations idoines obtenues. Ce travail de longue haleine a mobilisé tous les acteurs durant plusieurs jours d'affilés. Qu'ils en soient tous grandement remerciés, eux qui n'ont pas ménagé leurs efforts.

➤ Débroussaillage.

Le printemps est traditionnellement l'occasion pour les agents communaux de l'équipe technique de procéder aux travaux de débroussaillage. Avec les beaux jours ressortent tailles-haies et autres débroussailleuses afin d'entretenir et rafraîchir une végétation qui a profité de la période printanière pour pousser drue.

Que ce soit en forêt ou dans le village, outre le fait de dégager la vue à certaines intersections, de donner un aspect un peu plus soigné aux bas-côtés, le débroussaillage permet également de libérer de jeunes pousses de la présence gênante de certaines plantes invasives.

Cette activité est chaque année extrêmement prenante et demande à l'équipe communale beaucoup de temps et d'efforts. Merci à eux pour leur implication et leur application à entretenir et à préserver nos espaces naturels locaux



➤ Nettoyage des traverses.

En parallèle aux activités de débroussaillage, l'équipe technique communale s'est également attelée à la tâche de nettoyer les traverses sises sur le ban communal. Là encore, comme pour le débroussaillage, c'est au printemps en particulier que revient le moment de veiller au nettoyage de ces structures qui,

implantées aux endroits stratégiques des chemins ruraux, permettent, lors de fortes pluies, d'une part à une grande partie de l'eau d'être évacuée vers des lieux sans danger pour les habitations, et d'autre part, d'éviter au maximum le ravinement du chemin où elles sont situées.

Cependant, au fil du temps, l'eau circulant dans ces installations, à la suite de fortes pluies ou à la fonte des neiges, charrie avec elle de la terre et des restes de végétation qui, à force, finissent par faire obstacle à son cheminement. D'où la nécessité de cette tâche.

C'est désormais chose faite pour ce travail certes fastidieux mais tout à fait indispensable.

➤ Fleurissement.

« Dites-le avec des fleurs ! » Fort de cette maxime, il est vrai tirée d'une publicité, la commune s'engage chaque année dans une politique de fleurissement afin d'offrir aux habitants de Heiligenberg et à ceux qui viennent nous rendre visite, un peu d'agrément.

Là encore, c'est un travail de longue haleine, et d'une attention régulière, que nécessite l'entretien de nos espaces verts : replanter bien sûr, garnir les jardinières et les pots de fleurs, les mettre en place, les arroser, les préserver des parasites et des mauvaises herbes, ... et parfois, palier aux petites intrusions de ballons dans les massifs de fleurs (chose qui désormais ne devrait plus arriver avec l'ouverture du City Stade qui fait aujourd'hui le bonheur de beaucoup de nos jeunes concitoyens).

Lorsque l'on sait en outre qu'en période de fortes chaleurs, les ouvriers communaux prennent leur service bien plus tôt qu'habituellement, afin de pouvoir arroser avant la fournaise de la journée, on prend définitivement conscience de l'investissement que doivent mettre nos agents et nos élus pour pouvoir offrir à nos regards ces explosions de couleurs.



➤ Cloches de l'église.



Les oreilles les plus aguerries ont sans doute remarqué l'absence des certaines sonneries des cloches de l'église, qui rythmaient jusqu'alors la vie quotidienne des habitants, et peut-être ont-elles été surprises de ne plus les entendre.

Cette absence, de l'angélus notamment, est causé par une panne mécanique du moteur. En effet, la chaîne entraînant le mouvement a déraillé et a arraché au passage une partie du dit moteur, le rendant de fait inutilisable.

L'équipe communale s'est attelé à cette réparation. Nous espérons que les cloches pourront à nouveau rapidement reprendre leur fonctionnement normal.

➤ Informations aux habitants : assainissement collectif.

Comme nous vous l'annoncions lors du numéro de Pâques, la 1ère tranche des travaux de l'assainissement collectif de notre village débiteront dans le second semestre de cette année. Une réunion préparatoire a eu lieu le 16 juin où le mois de septembre a été avancé pour commencer le chantier, si tout va bien, bien entendu.

Nous rappelons que cette 1ère tranche concernera les habitants de la rue Principale, du n° 1 jusqu'au n°88. Et comme il avait été annoncé dans l'édition de printemps de notre journal, les premiers rendez-vous individualisés ont pu avoir lieu avec les riverains concernés, ceci afin de définir au mieux les conditions dans lesquelles seront réalisés les travaux de raccordement de leur habitation.



Une note d'information concernant les conditions de circulation sera transmise le moment venu.

La vie paroissiale

Outre les bourgeons, le printemps voit reflourir les traditionnelles célébrations de 1ères communions et autres professions de Foi qui marquent le calendrier liturgique comme autant de moments de célébrer la Foi, et notamment des plus jeunes. HEILIGENBERG faisant partie de la communauté de paroisses de Bruche-Hasel regroupant HEILIGENBERG, Urmatt, Niederhaslach et Oberhaslach, les cérémonies sont parfois « mutualisées » suivant le nombre de participants.

Ainsi, cette année, notre jeune concitoyen Quentin ESTERMANN, avec ses camarades d'OBERHASLACH et NIEDERHASLACH, a célébré sa Profession de Foi le dimanche 1er mai dernier, en l'église de d'OBERHASLACH, point d'orgue d'un travail de préparation de plusieurs semaines destiné, sous la conduite bienveillante des accompagnatrices Anne et Caroline, à préparer les impétrants à cette nouvelle étape de leur vie spirituelle.

C'est le père Marc D'HOOGHE, assisté du diacre Arsène BUCHHOLZER qui a célébré cet office, devant une assistance nombreuse, où on pouvait distinguer notamment les parents venus accompagnés leur enfant sur les chemins de leur Foi.



Pour les parents qui souhaitent inscrire leur(s) enfant(s) désirant au premier Pardon ou à la première Communion, pour la période 2022-2024, le bulletin d'inscription avec toutes les informations complémentaires est téléchargeable sur le site internet de la commune rubrique *Vie pratique/ Paroisse de HEILIGENBERG/ Feuille d'inscription.*

La vie de l'école

• Projet jardin



Les bacs prêts, il a fallu terminer d'installer la terre avant de démarrer les semis et les plantations. Les petits jardiniers se sont activés avec enthousiasme.

Alexandre, l'animateur de la Maison de la Nature est intervenu en mai et en juin pour aider les élèves et les a formés au paillage et à l'intérêt du compost. Il leur a également appris que les « mauvaises herbes » s'appellent des adventices, ce sont des petites graines qui ont germé. Les premières récoltes ont eu lieu, quelques fraises et beaucoup de radis, ainsi que des courgettes !

Il faudra continuer à arroser et entretenir ce beau jardin, pour récolter et partager plein de bons fruits et légumes ! Comme expliqué dans le feuillet spécial (page 15 du présent journal), n'hésitez pas à vous y rendre vous aussi !

La classe maternelle-CP a participé à l'Exposition des projets « Protéger l'Environnement j'adhère » à Sélestat, en mettant en valeur le joli abécédaire confectionné en classe avec quelques œuvres plastiques.

Séances de natation – du 25 avril au 20 juin

Les élèves de CP à CM2 se sont rendus à la piscine de Mutzig chaque lundi matin du 25 avril au 20 juin, accompagnés de deux parents. Répartis en plusieurs groupes, ils ont pu améliorer leurs techniques de nage ou simplement leur aisance dans l'eau. Ces séances se sont terminées par une découverte de parcours et de jeux aquatiques.



Écomusée d'Alsace – du 2 au 6 mai

Les enfants, du CE1 au CM2 sont partis une semaine en classe de découverte à Ungersheim, à l'Écomusée d'Alsace. Ils ont pu découvrir la forge, la poterie, la charpente, le tissage, la sculpture sur bois, la cuisine avec les plantes du jardin et les herbes sauvages, l'école d'antan, tous costumés en vêtements d'époque dans un cadre incroyable. Ils sont tous rentrés des étoiles plein les yeux et avec beaucoup de connaissances nouvelles !



Printemps de la forêt – 21 et 22 mai

Les élèves de la classe élémentaire se sont relayés tout le week-end pour tenir le Stand qui présentait leur école en forêt aux visiteurs venus de toute la région. Ils y ont commenté l'exposition qu'ils avaient préparée en classe et ont pu répondre aux questions des petits et des grands, intéressés par ce dispositif pédagogique. Encore une belle expérience de transmission et de partage !



Journée Orientation à Grendelbruch – 2 juin

Les élèves de CP à CM2 ont pu pratiquer l'Orientation au stade de Grendelbruch grâce à des ateliers organisés par le Conseiller pédagogique de la circonscription. Rallye photo, Course en étoile, jeu du Petit poucet, et repérage sur un quadrillage par exemple, pour finir par une épreuve finale avec plan et balises. Tous les élèves ont réussi avec brio !

Fête du basket – 10 juin

La classe élémentaire a participé à la journée Basket organisée par la section Basket du collège et Mutzig et le Club de Basket des environs. Ils ont pu, par équipes de niveau, rencontrer les équipes des autres écoles du secteur.



Fête de l'école – 24 juin

Les déléguées de parents d'élèves, épaulées par de nombreux parents volontaires ont organisé une belle fête de fin d'année pour petits et grands ! Tout a commencé par des jeux, puis s'est poursuivi par un marché de connaissances sur le jardin proposé par les élèves de CP et sur l'Ecomusée par les élèves de la classe élémentaire ayant découvert le musée en mai. Tous se sont ensuite retrouvés devant une vidéo retraçant les différents grands projets de l'année : escalade et Ecomusée pour une classe, et l'énorme travail autour du projet jardin pour la deuxième classe. Tout cela accompagné de commentaires des enfants, pour finir ensuite par une chanson 'La vie c'est comme un jardin' interprétée en chœur par tous les élèves. La soirée s'est poursuivie autour d'un repas confectionné par



les parents. Une soirée réussie dans une ambiance agréable, retrouvée après deux années de pause.

Remise d'un cadeau – 4 juillet



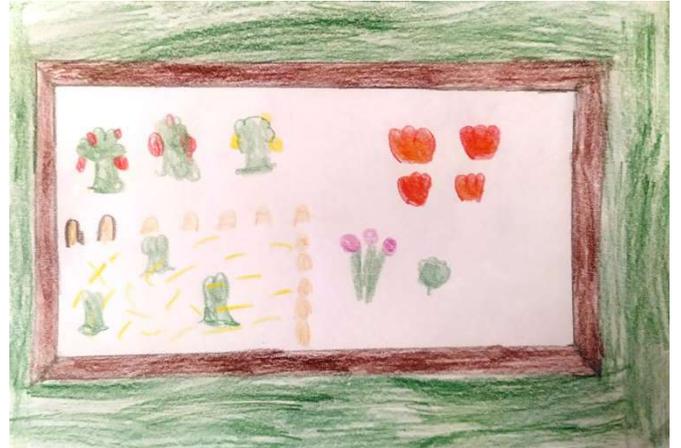
Les élèves de l'école ont reçu la visite de Mme Heide ROUSSEL, habitante de HEILIGENBERG venue leur offrir un de ses tableaux. Il sera accroché dans la cour de récréation pour que les enfants puissent l'admirer et compter les animaux qui y figurent. Ce fut également l'occasion pour les enfants de poser des questions sur les processus de création, sur l'activité de peintre et sur ses inspirations. Pour la remercier de ce beau geste, ils lui ont chanté 'La vie c'est comme un jardin' en chœur.

Le jardin partagé d'HEILIGENBERG

(par les enfants de l'école d'Heiligenberg)

Le jardin des partages : semez, apprenez, partagez et savourez !

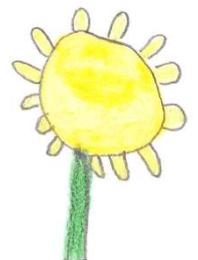
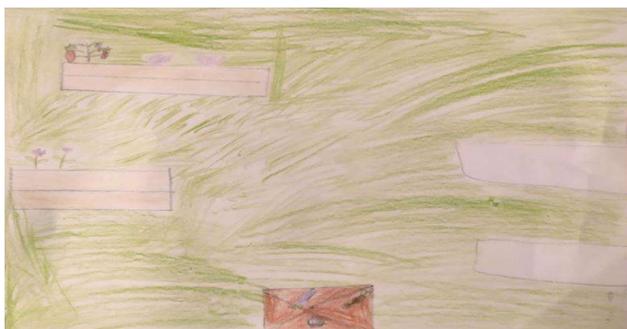
Ce jardin partagé a été installé par les élèves de l'école du village. Ils ont fabriqué des bacs avec des planches de bois et des vis. Ensuite, ils ont mis de la terre et semé des graines ou planté des jeunes pousses. Ils ont arrosé et paillé les plantations et se relaient pour maintenir le jardin arrosé.



Il est là pour être partagé avec tous les villageois. Ainsi, si vous le souhaitez, vous pouvez cueillir quelques produits de notre jardin.

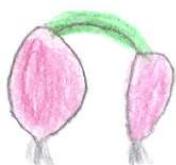
Attention, ce jardin est cultivé sans produits chimiques, ainsi ses productions sont biologiques.

Et surtout, si vous souhaitez nous accompagner, apprendre et nous apprendre des choses sur le jardin, les petits jardiniers seront ravis de vous rencontrer ! N'hésitez pas à nous contacter



Dans notre jardin, il y a :

- **Des fruits** : du melon, des fraises et des fraises des bois, des framboises.



- **Des légumes** : des courges, des courgettes, des butternuts, des pommes de terre, des salades, des petits pois, des radis, du maïs doux et pop-corn, des tomates, des haricots, des poivrons, des oignons, des choux rouges.

- **Des herbes aromatiques** : de la ciboulette, du persil, de l'armoise cola, de la menthe verte et chocolat, de la camomille, du basilic, de la bourrache.

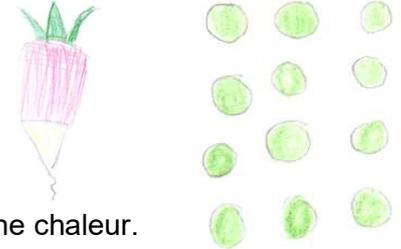


- **Une prairie fleurie** : des tournesols, des roses trémières et diverses fleurs en plus à découvrir.



Concernant les consignes de la cueillette ainsi que l'entretien du jardin, voici quelques recommandations :

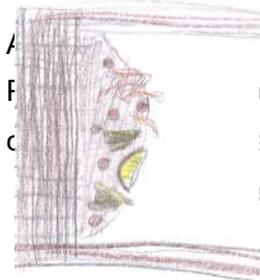
1. **Ne pas tout cueillir**, pour en laisser aux autres
2. **Arroser** quand c'est sec
3. **Ne pas cueillir hors saison** ou quand ce n'est pas mûr.
4. **Arroser le soir** quand ce n'est pas humide. Ne pas arroser en pleine chaleur.
5. Arroser le **pied des plantes** et non le feuillage, pour limiter le développement de certaines maladies.



MERCI DE RESPECTER LE JARDIN



LE COMPOST



u cimetière se trouve un compost, et bien évidemment il a son utilité.

ertilité du sol du potager, le « recyclage » des déchets végétaux du jardin et ceux de la ants. La majorité d'entre eux peuvent être mis à composter : tonte de pelouse, épluchures : fruits et légumes, fleurs fanées, feuilles mortes, ... Plus la taille des éléments est petite, us la décomposition qui conduit à un compost mûr sera rapide.

ention ! Il ne faut pas mettre au compost les plantes malades, certains déchets de cuisine (graisse, huile, poissons, viandes, produits laitiers, peau d'agrumes) et certains déchets domestiques (cartons ou papiers imprimés, plastiques, verres, métaux).

Petit à petit, tous les déchets se décomposent notamment grâce aux larves de cétoine. Après plusieurs mois, le compost est aussi fin que de la terre. Il est mûr ! Il est étalé dans le potager et aide les légumes à pousser.

Des animaux de petite taille ou microscopiques (le ver de terre ou lombric, le collembole, le cloporte) jouent un rôle essentiel dans la décomposition de la matière organique qu'ils transforment en éléments minéraux. Leurs actions nettoient, ameublissent et fertilisent le sol.



LA PRAIRIE FLEURIE

Au fond du potager se trouve une prairie fleurie.

Le principe est de semer des graines de fleurs pour que les insectes pollinisateurs puissent venir féconder la plante pour donner des fruits.

Quelques exemples d'insectes pollinisateurs seraient :

- **Le papillon** : Il apprécie les plantes aromatiques quand elles sont en fleur et riche en nectar.



pollinisateur.

- **Le syrphe** : Il est souvent confondu avec la guêpe, mais cette mouche est familière et très efficace dans la pollinisation.

- **Le bourdon** : Il vit en petite colonie, souvent sous terre ou dans un terrier. C'est un infatigable



- **L'abeille domestique** : Elle vit ma plupart du temps dans des ruches. Grâce à son corps velu, cette activité incessante de butinage fait d'elle une excellente pollinisatrice.



la pollinisation et dans la décomposition du bois mort où elle trouve des cavités pour leurs nids.

- **L'abeille solitaire** : Elle vit seule et ne produit pas de miel contrairement à l'abeille domestique. En revanche, elle intervient dans la pollinisation et dans la décomposition du bois mort où elle trouve des cavités pour leurs nids.
- **La chrysope** : Elle remplit le rôle de pollinisateur puisqu'elle passe de fleurs en fleurs, se régale de nectar et de pollen.



Délégués des parents d'élèves

Les dernières actions proposées par les parents ont à nouveau rencontré un grand succès apportant un bénéfice de 178,79€ pour la vente de fromages et 218,92€ pour la vente de chocolats de Pâques. Comme toujours, ces bénéfices ont été remis à la coopérative scolaire. Les élus tiennent à remercier tous les participants qui ont continué à passer des commandes pendant ces années COVID rendant possible les projets de l'école malgré le contexte.

L'association des parents d'élèves de l'école primaire d'Heiligenberg a organisé une fête de l'école au foyer Saint Michel le 24 juin 2022. Cette soirée a permis de recréer un moment convivial après deux années de pandémie pour rassembler élèves, parents et toute la communauté éducative autour de son école. Les parents se sont attelés, toute l'après-midi, afin de préparer des croques-monsieur accompagnés de salade verte et de salade de carottes pour finir par une salade de fruit et des crêpes. Ils ont également tenu des stands de jeux, de maquillage et proposé des promenades à cheval pour le plus grand bonheur des enfants. Le corps



enseignant a profité de cette occasion pour présenter une rétrospective des nombreux projets de l'école (jardin, escalade, classe verte à l'écomusée etc...) en concluant par un remarquable chant des enfants. Les élèves du CP au CM2 ont exposé un marché des connaissances autour du jardin (CP) et de leur classe verte (CE1-CM2). Les délégués des parents d'élèves remercient toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin au succès de cette soirée avec une mention particulière pour l'équipe enseignante (au sens large) pour leur implication tout au long de l'année. Les bénéficiaires de cette fête s'élèvent à 484,93€ et seront intégralement reversés à la coopérative scolaire afin de participer aux futures et nombreuses actions proposées par les enseignantes.

La vie du périscolaire

Les grandes vacances d'été ont débutées ce jeudi 7 juillet. Alors que chaque enfant les entame la tête pleine de projets pour ne pas perdre un seul instant de ces deux mois qui vont passer tellement vite (pour les enfants bien sûr, pour les parents, c'est une autre histoire), le périscolaire quant à lui ferme également ses portes pour deux mois, après une année bien remplie, faite de rires et de chamailleries, de jeux et de bricolages.

Ainsi, durant les derniers mois, les enfants ont à plusieurs occasions démontré leur dextérité afin d'offrir à leur maman une composition florale faite avec des coquilles de pistaches et pour les papas, un marque page. Les grands du CM2 ont quant à eux offert à leur papa un tablier customisé ;



La fin de l'année a été l'occasion de faire la traditionnelle photos de groupe, afin de pouvoir garder un souvenir de cette belle année. Le soir du dernier jour d'école, jeudi 7 juillet, a été l'occasion pour toutes les personnes concernées par le périscolaire, qu'elles soient enfants, parents, membres du personnel, de dire au revoir aux enfants qui entreront au collège en septembre et de fait, ne seront plus parmi nous à la rentrée.



La vie associative

Et les dates à retenir

14 Juillet - Fête Nationale: cette année, la traditionnelle cérémonie commémorant la Fête Nationale aura lieu le jeudi 14 juillet 2022 à 10H 30 aux monuments aux morts et sera suivie du non moins traditionnel verre de l'amitié. L'ensemble de la population villageoise est cordialement invitée.

16 juillet - Bal Populaire: L'Amicale des Sapeurs-Pompiers organisera son Bal populaire suivi d'un tir de feu d'artifices le samedi 16 juillet 2022 à partir de 19H au foyer communal



MENU : Bœuf à la broche
Frites – Crudités
Dessert + Café
Prix: 19€ - Enfant (- de 12 ans): 12€

Pour tout renseignement ou réservation, veuillez contacter :
F. METZLER : 06.82.16.99.08
N. GERGES : 06.03.77.47.47



24 Juillet - Marché aux puces: L'Amicale des Sapeurs-Pompiers et l'Association du Club de Tir Saint Michel organiseront cette année le Marché aux puces de HEILIGENBERG dimanche 24 juillet. Toute personne souhaitant y tenir un stand peut s'inscrire en remplissant le formulaire qui a été distribué dans vos boîtes aux lettres. Vous y trouverez également toutes les informations nécessaires. Le formulaire est également téléchargeable sur le site de la commune (en bas de la page d'accueil).



ATTENTION : Pour cette journée du dimanche 24 juillet, la circulation dans les rues du village sera réglementée par un arrêté municipal qui fera l'objet d'un affichage en mairie. Plusieurs rues seront fermées à la circulation de 5 heures du matin à 18 heures dans la partie du village comprise entre la place de l'église et le Stand de Tir (Batteuse, Champs, Danneck, Montgolfier, Oberweg, ...). La desserte du village se fera en sens unique: montée par le CD 704 et descente par le CC1 (vers Dinsheim).

Si la nécessité de soins vous obligent à recevoir régulièrement un traitement (par exemple, avec la venue fréquente d'une infirmière à domicile), n'hésitez pas à contacter la mairie qui le transmettra aux organisateurs afin qu'ils puissent faciliter la venue des personnels de santé.

Les étals ne sont autorisés que dans les seules rues mentionnées dans l'arrêté, ceci pour des raisons de sécurité. En dehors de ce périmètre, même dans les cours privées, aucune vente au déballage même temporaire ne pourra être effectuée.

Nous remercions les riverains des rues qui seront concernées de prendre leurs dispositions

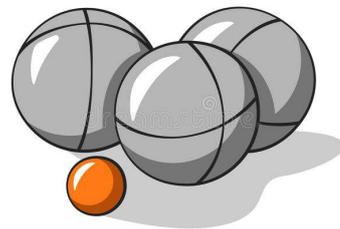
13 août - Soirée Tartes Flambée : l'association OLD WEST Texas Rangers de HEILIGENBERG est heureuse de vous convier à sa soirée tartes flambées au Holy Mountain Saloon le samedi 13 août à partir de 18H30.

Aucune réservation n'est nécessaire, dans la limite des stocks de tartes flambées disponibles cependant. C'est la dure loi de l'Ouest : premier arrivé, premier servi.



Toutefois, à l'heure où nous imprimons le présent journal, nous ne disposons pas encore des tarifs de cette manifestation.

10 septembre - Après-midi Pétanque: L'association Le Montgolfier convie tous les habitants de HEILIGENBERG qui le souhaitent à une après-midi pétanque samedi 10 septembre à partir de 14H. Les parties se feront en doublettes ou en triplettes selon le nombre d'inscrits (pour des raisons de place et de confort de jeu, le nombre de participants est limitée à 48 personnes au maximum).



Les habitants intéressés qui souhaiteraient s'inscrire peuvent envoyer un SMS au président de l'association, M. Roland KAUFFER, au 06.45.28.96.90. ou un courrier d'inscription dans sa boîte aux lettres, 103, rue des Champs. Dans les deux cas, il suffira de noter « inscription après-midi pétanque du 10 septembre », vos noms et prénoms, le nombre de joueurs vous accompagnant, ainsi que vos coordonnées téléphoniques (avant le 26 août).

ETAT CIVIL

Naissances : Nous accueillons parmi nous :

- TAS Sena, fille de M. Abdurrahman TAS et Mme Audrey KREIT, née le 18 avril,
- PFEIFFER Zélie, fille de M. Mickaël PFEIFFER et de Mme Amandine JACQUINOT, née le 3 mai.

Nous félicitons les heureux parents et grands-parents.

Mariages: Nous félicitons pour leur mariage :

- M. Anthony WENDLING et Mme Julie SAYER, mariés à HEILIGENBERG le 4 juin.

Décès : Nous déplorons le décès de :

- † M. FINK Henri, décédé le 2 juin à SCHILTIGHEIM.
 - † Mme DURNER Marie-Madeleine, décédée le 30 juin à MUTZIG.
- Aux familles dans la peine, nous présentons nos sincères condoléances.**

Grands Anniversaires : Nous félicitons pour leur anniversaire

- Mme Marie-Jeanne KLEIN, qui a fêté ses 85 ans le 4 juin 2022 ;
- M. Antonio SIMEONI, qui a fêté ses 85 ans le 14 juin 2022 ;
- M.me MARIE-Josée ZETER, qui a fêté ses 80 ans le 18 juin 2022.

Encore bravo à tous nos jubilaires.



Mairie de Heiligenberg 47 rue Neuve 67190 Heiligenberg Tél. 03.88.50.00.13

Notre adresse E-mail : mairie@heiligenberg.fr - Adresse de notre site Internet : www.heiligenberg.fr
Heiligenberg fait partie de la **Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig(CCRM)** :
www.cc-molsheim-mutzig.fr

Ce journal a été réalisé par Guy ERNST, Fabien METZLER, Jean-François SCHNEIDER, Émilie BESSON, Véronique KIEFFER, Christian REPIS, Marien DURRENBERGER, FELDMANN Stéphanie, QUIRIN Martine, GUYENOT Angélique, PORCHE Lionel, Christine METZLER, Sébastien PINHEIRO, Sylvie BLATTNER.